



Mercredi 26 janvier 2022

## Réalisation de nouveaux aménagements cyclables sécurisés route de Darnétal à Bois-Guillaume

**La Métropole réalise actuellement des travaux d'aménagements cyclables route de Darnétal à Bois-Guillaume. Ce chantier vise à offrir des aménagements sécurisés et plus agréables pour les usagers du vélo sur cette portion afin de garantir une continuité cyclable. Le chantier, prévu jusqu'en avril 2022, va occasionnellement créer des impacts en terme de circulation.**

**Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie et Cyrille Moreau, Vice-Président de la Métropole en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement :** « Ces nouveaux aménagements cyclables route de Darnétal à Bois-Guillaume ont pour objectif de sécuriser le déplacement des cyclistes empruntant ce parcours identifié dans le plan vélo métropolitain comme itinéraire structurant. Nous nous sommes engagés à améliorer, sur l'ensemble du territoire, la sécurité et la continuité cyclable, nous nous y attelons ! Nous remercions les habitants du secteur pour leur compréhension face à d'éventuelles gênes occasionnées par ce chantier qui représentera, à terme et d'ici fin avril donc, une véritable plus-value pour les usagers du vélo sur notre territoire. »

Les travaux, menés actuellement par la Métropole route de Darnétal à Bois-Guillaume consistent à convertir les bandes cyclables existantes en pistes cyclables séparées de la chaussée entre la rue Herbeuse et le rond-point de la Lombardie et à insérer une piste cyclable bidirectionnelle entre le rond-point de la Lombardie et la rue de la Prévotière. Ces nouveaux aménagements permettront de combler une discontinuité cyclable entre la rue Herbeuse et la rue de la Prévotière.

Cet aménagement cyclable est le premier aménagement de « niveau 1 » à concrétiser la délibération votée en décembre 2021 sur le Plan Vélo Métropolitain. Il viendra ainsi s'ajouter aux 40 km d'aménagement de niveau 1 existants sur le Réseau Express Vélo. La Métropole va ainsi créer un réseau cyclable structurant et hiérarchisé sur le modèle du réseau de transports collectifs, qui permettra de lever l'un des principaux freins à la pratique du vélo qu'est la sécurité des déplacements. A l'horizon 2026, 165 km de pistes cyclables seront créés pour atteindre un réseau total structurant d'un peu plus de 200 km avec un potentiel à terme de 300 km.

Les travaux ont débuté et se poursuivront jusqu'en avril 2022. Ils nécessiteront la mise en place de déviations pour certaines phases. Les enrobés seront réalisés de nuit afin de limiter au maximum la gêne pour les habitants du secteur.

Les automobilistes et les habitants du secteur seront informés des gênes occasionnées via l'application Trafic Métropole Rouen, des informations sur les Panneaux à Messages Variables de la Direction des Routes Nord-Ouest (DIRNO) ainsi que des avis de travaux placés au niveau des accès riverains jouxtant le chantier.

Ce chantier bénéficie du soutien financier du Département de la Seine Maritime et de la Région Normandie.

Contact presse  
Perrine BINET  
Attachée de presse  
[perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr)  
02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

